



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – DÉCEMBRE 2019

Saint-Lin-Laurentides, le 11 décembre 2019 – À l’occasion de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de décembre 2019, la Ville de Saint-Lin-Laurentides a eu l’occasion de traiter de divers sujets, dont voici les points saillants.

Administration

Le conseil municipal a autorisé l’embauche temporaire de trois étudiants saisonniers à titre de préposés à la surveillance et à l’entretien des parcs et plateaux sportifs. Ces derniers seront chargés d’assurer la surveillance, la sécurité, le respect des règlements et l’entretien des patinoires extérieures pour la saison hivernale 2019-2020.

Communautaire

Le conseil municipal a octroyé deux subventions à des organismes, soit 500 \$ au CPE Au Royaume des bouts de choux et 250 \$ au Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Le conseil municipal a également signifié son appui, par voie de résolution, à la demande d’exemption de taxes foncières de la Maison des jeunes de Saint-Lin-Laurentides. Il s’agit de la révision périodique de ladite demande, puisque l’organisme avait reçu sa reconnaissance aux fins de l’exemption des taxes foncières en 2010.

Le directeur général a par ailleurs été autorisé à procéder au dépôt d’une demande de subvention auprès du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l’amélioration des sites de pratiques d’activités de plein air (PSSPA)* du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur afin de mettre à niveau les sentiers du parc de l’Aubier et d’y installer des équipements récréatifs.

Jeunesse, loisirs, sports, culture et tourisme

La Ville a résolu d’adhérer au programme *Carte Accompagnement Loisir (CAL)*. Ce programme permet aux accompagnateurs de personnes handicapées ou nécessitant de l’assistance d’accéder gratuitement aux activités et installations de la Ville comme, par exemple, la piscine municipale.



Sécurité publique

Le conseil municipal, qui a fait de la sécurité dans les parcs une priorité, a émis un avis favorable au renouvellement de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec relative à la fourniture de service des cadets pour l'été 2020.

Au Service de sécurité incendie, Gabriel Héту a été nommé chef aux opérations, poste qu'il occupait par intérim depuis quelques mois, alors que Patrique Latendresse a été nommé chef aux opérations remplaçant, afin de pallier à d'éventuelles absences ou vacances des cadres en poste.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le conseil municipal a résolu de demander à la Sûreté du Québec de suspendre l'application de la réglementation interdisant le stationnement de nuit dans les rues du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier. Il importe toutefois de rappeler que cette tolérance ne sera en aucun cas applicable en cas de tempête de neige, afin de ne pas entraver les opérations de déneigement.

-30-

Source : Élis-a-Ann Sourdif
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes
450 493-3130, poste 7290
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com